

DEC26033DAJ

Décision du 27 février 2026 portant fin au mandat de M. Louis-Georges SOLER en qualité de Directeur scientifique adjoint « Alimentation et Bioéconomie »

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 10 avril 2022 portant renouvellement au mandat de M. Louis-Georges SOLER en qualité de Directeur scientifique adjoint « Alimentation et Bioéconomie » pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} juin 2022,

Décide :

Article unique.

A compter du 1^{er} mars 2026, il est mis fin au mandat de M. Louis-Georges SOLER en qualité de Directeur scientifique adjoint « Alimentation et Bioéconomie ».

Fait à Paris, le 27 février 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

